



Procès-verbal de la

**Réunion MSHA/Conseil régional d'Aquitaine/Directeurs de laboratoires SHS en
Aquitaine**

20 janvier 2009

La *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine* a pris l'initiative d'inviter en concertation avec les représentants du Conseil régional d'Aquitaine l'ensemble des acteurs de la recherche SHS dans notre région à une réunion de réflexion informelle sur la recomposition des Sciences Humaines et Sociales et la place de la MSHA dans le dispositif de recherche régional.

Le mail suivant correspondant à une lettre de cadrage a été adressé le 19 décembre 2008 aux Vice-présidents à la recherche des Universités, membres de la Commission prospective et recherche du PRES, au Délégué régional du CNRS et à tous les directeurs de laboratoires SHS aquitains :

Mail d'invitation/Lettre de cadrage (19 décembre 2008) :

La Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine organise le mardi 20 janvier 2009 une réunion de réflexion sur la contribution de la MSHA à la recomposition des champs et des équipes en SHS en Aquitaine et sur ses missions transversales dans le cadre de l'Université de Bordeaux et du dispositif scientifique régional. Cette réunion est organisée en coopération avec le Conseil régional d'Aquitaine et bénéficiera de la présence de son directeur de la Recherche et du Transfert des technologies Thibaut Richebois. Elle s'adresse à tous les responsables d'équipes en SHS en Aquitaine, dont bien entendu les actuels et les anciens coordinateurs des programmes de la MSHA et se tiendra le mardi 20 janvier 2009 à 9H30 dans les locaux de la MSHA.

L'invitation a été adressée en même temps aux membres du Conseil Scientifique de la MSHA

Présents :

Thibaut Richebois, Directeur du département de la Recherche et de l'Innovation du Conseil régional d'Aquitaine.

Emmanuelle Vignaux, chargée de mission à la Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et du Transfert de technologie du Conseil régional d'Aquitaine.

Jean-Rodolphe Puiggali, Professeur à l'Université de Bordeaux 1, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université, coordonnateur de la Commission de prospective recherche, formation doctorale et valorisation du PRES Université de Bordeaux.

Nicole Rascle, Professeur à l'Université Victor Ségalen-Bordeaux 2, Vice-Présidente de l'Université chargée du Conseil des Études et de la Vie Universitaire.

Sylvie Guillaume, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Vice-Présidente du Conseil Scientifique de l'Université.

Loïc Gard, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux 4, Vice-Président de l'Université chargé de la Recherche.

Vincent Vlès, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Directeur de l'Institut de Recherches sur les Sociétés et l'Aménagement (I.R.S.A.M.).

Philippe Leconte, Délégué Régional, CNRS-Délégation Régionale Aquitaine-Limousin (D.R. 15).

Alain d'Iribarne, Administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris

Patrick Baudry, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Université, ancien coordinateur d'un programme quadriennal MSHA.

Yves-Charles Granjeat, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de l'équipe Cultures et Littératures des mondes anglophones (EA 4196 CLIMAS).

Dominique Castex, Chargée de recherche CNRS, Co-responsable du programme quadriennal MSHA "Identités et Mémoires des Populations du Passé : Bio archéologie funéraire et histoire".

Charles Ramond, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de l'équipe Lumières, Nature, Société EA 4201 LNS.

Ana Maria Binet, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directrice de l'équipe Littérature, art, pluridisciplinarité, représentations, imaginaire, langages (LAPRIL - EA 4198)

Annie Lenoble-Bart, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directrice du Centre d'Études des Médias, de l'Information et de la Communication (C.E.M.I.C.-EA 532).

Yannick Lung, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Directeur du Groupe de Recherche en Economie Théorique Appliquée (GRETHA – UMR CNRS 5113).

Jean-Paul Révauger, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur l'équipe Europe, Européanité, Européanisation (EEE - UMR CNRS 5222)

Pierre Beylot, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Vice-Président délégué, Directeur de l'équipe IMAGINES

Philippe Auvergnon, Directeur de Recherche au CNRS, Directeur du Centre de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale (C.O.M.P.T.R.A.S.E.C.-UMR CNRS 5114).

Guy Di Méo, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de l'équipe Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (A.D.E.S.-UMR CNRS 5185).

Denis Retaillé, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 (A.D.E.S.-UMR CNRS 5185)

François Bart, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de l'Ecole doctorale Montaigne-Humanités, Président du Conseil Scientifique de la M.S.H.A.

Christophe Bouneau, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Directeur de la MSHA

Excusés : Pierre Bidart, Simon Pomel, Henri Duday, Pierre Guibert

La réunion est présidée par MM. François Bart, président du Conseil scientifique de la MSHA et Christophe Bouneau, directeur.

Secrétaire de séance : Jan Oliva

M. Bart rappelle en introduction les principes de fonctionnement de la MSHA et ses missions transversales illustrées notamment par ses programmes de recherche quadriennaux. Il évoque aussi le contexte national et régional de recomposition du paysage institutionnel et scientifique. Ce contexte explique et justifie la démarche de la MSHA d'inviter les acteurs régionaux à une réflexion commune sur les différentes contributions que la Maison peut apporter à la fois sur le plan scientifique et institutionnel.

M. Bouneau élargit le débat en posant la question fondamentale du travail interdisciplinaire, un principe fort traditionnellement porté par la Maison, mais qui souffre régulièrement du manque de reconnaissance. Il suggère aux personnes présentes d'orienter les débats autour de deux thèmes, d'une part de la place de la MSHA dans le dispositif institutionnel local et régional complexe et, d'autre part, de sa contribution à la structuration de la recherche scientifique. Ce deuxième point s'inscrit dans la dynamique du prochain appel à projets quadriennal que le Conseil scientifique de la MSHA lancera le mois prochain à l'issue de sa réunion du 13 février.

Ils saluent tous les deux les représentants du Conseil régional d'Aquitaine, M. Thibaut Richebois, Directeur du département de la Recherche et de l'Innovation et Madame Emmanuelle Vignaux, chargée de mission à la Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et du Transfert de technologie qui ont fortement appuyé l'initiative de cette réunion.

M. Richebois apporte la vision du Conseil Régional sur le processus de recomposition de la recherche qui est en cours. Il exprime le plein soutien du Conseil régional d'Aquitaine à l'Université dans toutes ses composantes. Il souligne en même temps le fait qu'un nouveau modèle de fonctionnement de la recherche se met progressivement en place et que le Conseil régional entend inciter fortement les acteurs, notamment du PRES, à faire évoluer rapidement la gouvernance vers plus d'efficacité. Si le monde de la recherche en Aquitaine est composé à 40% de chercheurs en Sciences humaines et sociales, ce qui représente un pourcentage élevé, on déplore pourtant régulièrement le manque de visibilité en termes de résultats et l'éparpillement des forces vives dans des laboratoires qui n'arrivent pas à atteindre la masse critique. Il met en avant le besoin de restructurer la recherche autour de quelques projets cohérents clairement identifiés.

Quant à la MSHA, qui constitue l'un des berceaux de l'interdisciplinarité, elle doit clarifier son positionnement institutionnel. L'idée avancée à plusieurs reprises dans les discussions récentes de la création d'un Institut *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine* au sein du PRES lui paraît tout à fait pertinente.

Un tour de table est ensuite organisé. Chaque participant est invité, en se situant dans le cadre de ses activités et responsabilités de recherche, à exposer ses projets transversaux et ses visions de la recomposition régionale des SHS, impliquant ou non la MSHA. La réflexion sur son rôle et ses missions possibles, autour de propositions scientifiques communes, constitue un objectif essentiel, sinon prioritaire.

V. Vlès insiste au nom de l'IRSAM (UPPA) sur la nécessité, pour faire face aux enjeux majeurs de recomposition et de compétition à l'échelle interrégionale, de développement de projets scientifiques communs entre la MSHA et les équipes SHS de l'UPPA, beaucoup de complémentarités scientifiques pouvant être mises en avant entre les équipes bordelaises et celles de l'UPPA.

Plusieurs participants, en particulier Guy di Méo et Ph. Auvergnon, se montrent critiques à l'égard des incertitudes actuelles au niveau de la gouvernance des universités bordelaises en posant la question à savoir si, d'une part, le PRES a aujourd'hui les moyens nécessaires pour être porteur d'une politique ambitieuse en matière des SHS et si, d'autre part, les universités sont prêtes à s'unir, voire fusionner au sein du PRES pour redynamiser la recherche dans ce domaine au niveau régional.

G. di Méo pour ADES, A. Bart et P. Beylot pour le futur MICA, A.M. Binet pour le LAPRIL, Ch. Ramond pour LNS présentent les projets interdisciplinaires de recherche de leurs équipes, leur recomposition en cours et leur dynamique passée, présente et à venir de collaboration avec la MSHA.

A. d'Iribarne insiste sur la difficulté de faire face efficacement à la lourde restructuration actuellement en cours en France, dont sont typiquement victimes les SHS. Il lui paraît essentiel de travailler dans le cadre et à l'échelle de la MSHA sur des thématiques à **l'intersection** des domaines qui se dégagent actuellement comme des thèmes porteurs (par exemple développement durable, dynamiques européennes, régulations...). Il souligne qu'il est vital, au-delà du périmètre majeur du PRES-Université de Bordeaux, de prendre en compte le A de la MSHA pour l'ensemble de l'Aquitaine dans ses collaborations avec l'UPPA et naturellement le Conseil Régional.

Y. Lung reprend l'idée que la MSHA doit avant tout se concentrer sur l'élaboration d'un projet scientifique, la stabilisation du cadre institutionnel ne représentant qu'une seconde étape, certes indispensable. Cette stratégie est d'ailleurs reprise plusieurs fois par d'autres intervenants. Elle leur paraît particulièrement pertinente car elle ne retarde pas le travail de fond de veille scientifique et de structuration de la recherche, tout en contribuant à montrer l'utilité de l'institution vis-à-vis des tutelles, comme le souligne en particulier Ph. Auvergnon. Y Lung présente le projet structurant de grande envergure intitulé *Acteurs et dynamique des régulations*, associant le GREThA, le COMPTRASEC, le SPIRIT et le LAPSAC-CADIS. Il s'interroge sur le rôle facilitateur et de coordination que pourrait jouer la MSHA pour ce nouveau pôle SHS en formation, et plus largement sur le positionnement de la MSHA et sur ses articulations avec le PRES.

Ph. Leconte s'interroge cependant sur la légitimité de mener cette discussion dans le cadre de la MSHA. Il confirme aussi que le CNRS négociera les modalités de contractualisation au niveau des unités de recherche directement avec les établissements et non pas avec le PRES.

L. Grard reconnaît à la MSHA le mérite de poser des questions et de prendre des initiatives intéressantes. Il sépare lui aussi la question scientifique du cadre institutionnel. Il plaide en faveur de l'identification de thématiques fortes (ex. *Europe, ISVV, Bois-Forêt*) visibles de l'extérieur, mais se demande si le PRES a les moyens de porter ses ambitions. Il revient brièvement sur le projet déjà largement travaillé et argumenté de Groupement d'Intérêt Public (GIP) comme mode de gestion le mieux à même de répondre aux défis fonctionnels et scientifiques auxquels la MSHA sera confrontée dans les années à venir.

JP. Révauger propose très concrètement d'élaborer un projet scientifique autour des Dynamiques européennes dont le périmètre thématique et institutionnel serait relativement vaste. Sur le plan de la recherche en France le pôle bordelais pourrait se distinguer des grands pôles parisiens et strasbourgeois notamment par une combinaison disciplinaire originale. Il souhaite d'ailleurs que se réalise prochainement la fusion de son UMR Europe, Européanité, Européanisation de Bordeaux 3 avec le Centre de Recherches et de Documentation Européennes dirigé par L. Grard à Bordeaux IV.

N. Rasclé reprend elle aussi l'idée du morcellement des SHS et de la coupure qui existe par rapport aux sciences « dures ». Elle complète le tableau des thèmes transversaux par celui de *Santé et société*, naturellement très prégnant à l'Université Bordeaux 2. Ce thème représente un défi national à venir, notamment dans sa dimension « vieillissement de la population »¹.

S. Guillaume saluant l'initiative de la MSHA se réjouit de voir les équipes de Bordeaux 3 très bien représentées à la réunion. Elle constate par ailleurs une évolution récente dans le monde de recherche en SHS, conduisant à ce que la tradition individualiste s'estompe progressivement. Les SHS sont confrontées à un défi majeur de changement de culture et de méthodes de travail. Elle rejoint l'avis des collègues sur le fait qu'il faille d'abord réfléchir en termes de synergies et de dynamiques scientifiques communes, avant de chercher les porteurs institutionnels les mieux à même de garantir leur réussite.

JP. Puiggali, en tant que coordinateur de la Commission de prospective recherche du PRES, se décrit avant tout comme un « mécanicien de la réussite » pour aider les chercheurs à

¹ Signalons dans ce champ la manifestation commune aux ED de Bordeaux 2 et Bordeaux 3 et à la MSHA qui se tiendra à la MSHA les 5 et 6 mars 2009 sur le thème du « Vieillissement ».

se rencontrer, mais aussi à avancer ensemble sans trop de discours inutiles, résolvant au fur et à mesure les difficultés qui émergent. Il voit la MSHA comme certes une petite structure, mais qui avance bien et peut proposer des solutions pragmatiques aux problèmes de gestion et de fonctionnement scientifique rencontrés ailleurs. Il insiste sur quatre mots-clés : pragmatisme dans le travail ; ambition scientifique ; clarification du statut et maintien des avantages comparatifs de fonctionnement.

P. Baudry souligne que la méthode de travail mise en œuvre au sein de la MSHA est pertinente. Réunir les différentes disciplines en un seul lieu le temps d'un projet ne peut qu'insuffler une dynamique porteuse et renforcer le rôle et le sens des SHS dans la société.

D. Castex, en tant que co-responsable de programme, met en avant les gains mutuels pour la communauté de recherche des appels à projets interdisciplinaires, interinstitutionnels et internationaux de la MSHA.

YC. Granjeat se félicite de l'initiative qui a conduit à cette réunion, mais il souligne le besoin urgent de faire déboucher les bonnes idées sur des projets concrets. Après avoir beaucoup entendu parler des SHS, il déplore la faiblesse de la place accordée aux « Lettres », qui apportent en particulier toute la dimension de l'imaginaire et du discours, en élargissant le sigle à « LSHS ». Il présente ensuite un projet transversal intitulé *LSHS et pensée de l'environnement*, construit à partir justement de ces dimensions subjectives et imaginaires, en évitant ici l'étiquette classique et déjà partiellement galvaudée du « développement durable ». Une première action de mobilisation et de coordination parmi les collègues de l'Université Bordeaux 3 le conduit à déposer d'abord un projet ANR dans le cadre du nouvel appel thématique de 2009. Plus largement sur la base de collaborations élargies interdisciplinaires et forcément interinstitutionnelles, la MSHA lui paraît être une structure pertinente pour héberger ce pôle LSHS, voire SHS, Environnement/Développement durable.

Pour l'affichage thématique des programmes de recherche il faudrait, d'après A. d'Iribarne, distinguer deux cas de figure : d'une part les thèmes déjà reconnus sur le plan local et régional assurant aux centres qui les portent une bonne visibilité et un niveau d'expertise à valeur sûre et, d'autre part, des thèmes « à explorer » ou « à la marge » pour lesquels il n'y a pas forcément de masse critique de chercheurs disponible, ni une tradition historique sur le site bordelais/aquitain. Ce second groupe ne devrait pas pour autant renoncer, car on s'aperçoit bien souvent que ces projets à la marge possèdent un grand dynamisme et, pour peu qu'ils soient pertinents, également un fort potentiel de développement. Ils constituent en quelque sorte le point de départ de la relève générationnelle entre projets scientifiques.

Certains participants déplorent le peu de temps consacré de manière générale aux questions de fonds, y compris durant cette réunion qui a néanmoins permis d'évoquer des sujets brûlants autant du point de vue institutionnel que scientifique.

Afin de répondre au moins partiellement à la forte contrainte de temps, C. Bouneau et F. Bart, constatant également les synergies thématiques qui se dégagent des débats, proposent d'organiser une seconde importante réunion de travail, ciblée sur les projets transversaux, communiqués à l'avance par leurs porteurs ou coordinateurs, et sur leurs intersections. Les débats ont en effet révélé au moins cinq thématiques convergentes de mobilisation des équipes SHS de recherche, avec des stades naturellement très inégaux de structuration et d'avancement des chantiers. Il s'agit de :

- *Environnement/Développement durable*
- *Dynamiques européennes*
- *Cultures et Sociétés des Sud*
- *Acteurs et dynamiques des régulations*
- *Santé et Société*

avec aussi deux pôles régionaux d'insertion des SHS dans des thématiques structurées par les sciences « dures » et appliquées : *Sciences de la vigne et du vin (ISVV)*, *Forêt/Bois/Papier*.

Certains de ces thèmes font déjà l'objet de discussions et de structurations au sein du PRES, portées par la Commission de prospective présidée par JR. Puiggali. D'autres cherchent encore un cadre institutionnel qui leur permettrait d'affirmer et d'afficher leur dimension scientifique transversale. Dans une logique de mutualisation des compétences, mais aussi, à l'opposé, de mise en concurrence des différents établissements susceptibles de les accueillir, les porteurs de projets doivent naturellement prendre en compte l'ensemble des aspects administratifs, financiers et d'infrastructure. A ce titre, en respectant les principes de subsidiarité et de complémentarité, la MSHA pourrait accueillir, sur la base d'une concertation et d'une coopération interinstitutionnelle, une partie de ces projets. Cet accueil doit être envisagé à des degrés et avec des périmètres différents selon la trilogie évoquée par son directeur : structuration – coordination – hébergement. En complément des projets de grande ampleur, portés naturellement au plus haut niveau, la MSHA devrait continuer à jouer pleinement son rôle d'**incubateur**, en premier lieu pour les **thématiques émergentes**.

L'assemblée a émis le souhait de donner une suite à cette réunion. A cet effet, les dates des 10 et 18 mars sont proposées. Il conviendrait de nous transmettre les propositions des

thématiques de recherche susceptibles d'être portées par la MSHA ou du moins d'y être débattues dans la dynamique de concertation qui nous unit.

Dans un souci d'efficacité et de cohérence permettant la diffusion anticipée, nous vous remercions de nous transmettre ces documents (titre, équipes impliquées, partenaires extérieurs, argumentaire scientifique ...) pour le 19 février prochain.